

Déjà étudiant (page d'accueil)

Tu es étudiant à l'Institut Paul Lambin (IPL). Cette page rassemble des renseignements qui peuvent t'être utiles dans ta vie d'étudiant.

Petit conseil ? Cette page est très longue ! Parcours-la jusqu'au bout en essayant de repérer dans les mots en gras ce qui t'intéresse particulièrement.
Placer cette page dans mes signets.

1. Tu peux te connecter au réseau de **cours en ligne** de l'Institut, appelé **e-PL**. Cet accès est réservé aux étudiants. Il suffit d'utiliser le nom d'utilisateur (login) que tu as reçu et ton mot de passe du réseau étudiant.
2. Les étudiants doivent savoir qu'ils sont tenus de respecter le **Règlement des Etudes** qui leur a été distribué. Ce document constitue également une source pratique d'informations utiles concernant l'organisation de la vie académique. Le Règlement des Etudes est également téléchargeable ici.
3. Les renseignements concernant les **études** : cours, possibilités d'étudier à l'étranger, poursuite des études après le diplôme, etc. se trouvent ici :

pour la Biologie Médicale ;
pour la Chimie ;
pour la Diététique ;
pour l'Informatique ;
pour l'Imagerie Médicale.

Les **horaires** de cours et les horaires des sessions d'examen sont disponibles.

Les **plans de l'Institut** avec la localisation des locaux est également disponible.

L'organisation en **groupes ou en séries** pour certains cours, exercices ou travaux pratiques est affichée aux valves.

En ce qui concerne les **travaux pratiques**, les directives concrètes (blouses de labo, calculatrices, matériels divers, ...) sont données à la première séance.

4. Tous les étudiants de l'Institut ont accès au **réseau étudiant** de l'IPL. Celui-ci permet d'avoir accès aux logiciels de bureautique, aux logiciels servant de support aux cours, à des cours de langues, à l'Internet (uniquement les sites prévus dans le cadre des cours). Chaque étudiant possède un espace de stockage. Une impression est possible. Les informations utiles individuelles de connexion ont été données en début d'année (feuillet).

Des salles d'ordinateurs sont en libre service : A0.17, A0.19, A0.25, A0.26, B21 (labo langues), B25.

En cas de problème, s'adresser à un des responsables de la gestion du réseau : F. Brouckaert et O. Choquet (bureau A0.40).

5. Quelque chose ne vas pas, tu n'es pas en forme, tu es largué(e) ? Peut-être as-tu besoin d'un petit **coup de main**.

Les professeurs sont toujours prêts à t'écouter, à dialoguer et à t'aider. En plus d'un contact direct, tu peux les joindre par téléphone ou par mail. Il y a un professeur responsable pédagogique pour chaque année, et parfois un pour chaque série.

Voir la liste des profs

Voir la liste des responsables pédagogiques.

Tu peux aussi contacter des personnes qui ne sont pas de l'IPL, mais dont le rôle est d'aider les étudiants en « difficulté » (de tout ordre, grave ou pas) :

aide pédagogique ;

aide d'un autre ordre.

6. Tu veux en connaître plus sur ton **avenir professionnel**, tu te demandes si tu t'es bien orienté dans tes études, tu veux savoir ce que tu pourras faire quand tu seras diplômé ?

Regarde le **mini-site consacré aux professions**.

7. Voici de quoi tout savoir et ne rien rater de la **vie à l'Institut** :

Organes de gestion où les étudiants sont représentés.

Événements festifs.

Calendrier académique, événements, actualités.

Des blogs d'étudiants de l'Institut

8. La **bibliothèque** te propose de nombreux ouvrages correspondant à tes cours (théorie, exercices). Il y a aussi de nombreux périodiques et magazines scientifiques dans toutes les disciplines enseignées à l'Institut. Elle ne cesse de s'étoffer et d'augmenter la qualité des services qu'elle offre : salle de lecture et de travail, prêt de livres, photocopie de documents, recherche d'ouvrages et d'articles, modèles moléculaires, connexion Internet.

9. **Fonctionnement administratif.**

Direction : M. B. Dupuis, rez-de-chaussée (A0.05) ; uniquement sur rendez-vous (s'adresser au Secrétariat de Direction, Mme M. Mathieu, Accueil, A0.03).

Secrétariat des Etudiants : Local A0.36. Contacts : Mme M. Peters, traitement des dossiers : M. Ph. Hoyez, comptabilité et gestion des points : Mme D. Taburiaux. Ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ; fermé le mercredi après-midi.

Vente des syllabus (au local A0.37) : Mme M. Peters. La plupart des cours sont en vente dans le local A0.37, tous les jours de 12h00 à 13h00.

En cas d'accident : Service assurances. Responsable : Mme M. Mathieu, secrétaire de direction. En cas d'accident survenu à l'Institut, en stage, ou sur le chemin emprunté pour s'y rendre ou en revenir, prévenir le plus vite possible le service des assurances par le biais d'une déclaration à retirer au Secrétariat de Direction.

Poste "premiers soins" : Responsable : Mme M. Mathieu, secouriste industriel. En cas de malaise survenu à l'Institut, s'adresser au secrétariat de direction.

10. Pour **le bien-être** de chacun à l'Institut, une vie sociale valorisante et un environnement agréable et respecté, il importe de te conformer à quelques règles minimales de savoir-vivre. Ainsi :
- respecter le matériel ;
 - fermer les fenêtres, l'éclairage inutile ;
 - ne pas fumer (c'est d'ailleurs interdit) ;
 - ne pas boire, ne pas manger dans les locaux de cours, ne pas laisser traîner canettes et bouteilles ;
 - utiliser les poubelles de manière sélective ;
 - etc.
11. Quel comportement adopter **en cas d'incident** (début d'incendie, malaise d'un étudiant, hurlement de sirène) ? A **lire tout de suite** pour être au courant si ça se produisait !
12. Fais du **sport** ! Il est possible d'obtenir une carte du Centre Sportif Etudiant (CSE) qui te permettra de bénéficier des installations sportives de l'UCL. Pour obtenir cette carte, il faut s'adresser au Secrétariat de Direction (Mme M. Mathieu), avec ta carte d'étudiant, une photo d'identité et 35 €.
13. Consulte très régulièrement les **valves**, c'est important. Elles sont situées dans le hall d'entrée. Tu y trouveras les avis officiels, les horaires, les avis de professeurs, les « dernières minutes » (modifications d'horaire, échéances des travaux,...). Des informations à caractère social sont disposées dans des valves au rez-de-chaussée en face de l'ascenseur. Il y a également des panneaux d'affichage au premier étage (Diététique) et au deuxième (Biologie Médicale, Chimie, Imagerie Médicale). Le panneau d'affichage situé dans le hall du bâtiment B (rez-de-chaussée) est consacré à diverses informations concernant les langues vivantes. Un autre panneau situé dans le même hall présente des informations concernant la santé.
14. **Accès** aux bâtiments et à certains locaux.
L'accès aux bâtiments est libre de 7h30 à 17h45. L'entrée n'est pas possible en dehors de ces heures. La porte du passage de la Vecquée (côté Vecquée) est verrouillée à partir de 17h30.
- Tu peux **étudier** à la salle de lecture de la bibliothèque (A3.04); le local d'à côté (A3.02) permet de **discuter** tout en travaillant ; on peut manger et **se détendre** au foyer des étudiants ; des **distributeurs** d'eau froide et chaude sont installés dans les couloirs.
- Il faut toujours être porteur de sa carte d'étudiant.
15. **Cercle de l'I.P.L.**
Un groupe d'étudiants dynamiques se sont mobilisés et proposent des activités estudiantines.
- Voir le mot du Président
- Une boîte aux lettres est à la disposition des étudiants dans le foyer pour communiquer avec le CIPL.